

Éducation.

Fleury labellisée Cité éducative

La Ville va bénéficier de moyens nouveaux pour favoriser la réussite des enfants et des jeunes Floriacumois. [P7](#)



N° 12 - Mars 2022

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

Dossier.

La géothermie arrive à Fleury

D'ici 2025, les équipements publics et les logements collectifs seront chauffés à la géothermie. Pour une énergie propre et moins chère grâce à un service 100 % public sous contrôle des habitants. [P4-5](#)



Mars. Fleury met les femmes à l'honneur



Le combat pour le respect des droits et l'égalité réelle n'est jamais fini. [P6, 14, 15 et 17](#)



Sports. Le FC Fleury 91, en pointe pour la promotion du handisport, a reçu la visite du secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles. [P13](#)



L'actualité en bref.

Sortie des retraités à Troyes, commémoration du cessez-le-feu en Algérie, collège, inscriptions scolaires, hommage à Olivier Leonhardt... [P8](#)



8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

MARS 2022

Les femmes à l'honneur à Fleury-Mérogis



● 11 mars
“Et pendant ce temps, Simone veille!”

COMÉDIE MUSICALE

20h salle Malraux



● 25 mars
Quatuor à jeux

INVITE LA CLARINETTE
QUATUOR À CORDES

19h Cma



● 26 mars
“On nez des femmes!”

THÉÂTRE

16h Coulée Verte



● Mois de mars
Expositions jeunes talents floriacumoises

Parvis et salle Malraux

Vernissage le 11 mars - 19h

LE CORPS DES FEMMES FLORACUMOISES DE TOUS ÂGES



Et à la médiathèque Elsa-Triolet

(L'ÉVOLUTION DES VÊTEMENTS FÉMININS DES ANNÉES 50 À NOS JOURS)



Ville de
Fleury-Mérogis

01 69 46 72 09 - www.fleurymerogis.fr

«Dessignons Fleury» : une nouvelle façon de concevoir la ville ; restitution le 18 mars

Entretien avec Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le maire, le vendredi 18 mars aura lieu la restitution de « Dessignons Fleury ». Pouvez-vous nous en dire un peu plus ? En quoi cela va-t-il consister ?

La restitution vient clôturer toute la période de grande concertation lancée en novembre et décembre dernier, avec les rencontres publiques et ateliers de propositions. Initialement, nous avions prévu de l'organiser lors de la soirée des vœux à la population, mais l'épidémie de covid-19 est venue bouleverser le calendrier...

Au total, ce sont plus de 300 Floriacumois qui ont participé à «Dessignons Fleury», avec toujours cette volonté d'associer les citoyens à la vie municipale. Cela fait beaucoup de monde, et donc beaucoup d'idées et de propositions qui ont été mises sur la table des discussions. Et c'est sur cette base que nous avons travaillé des «engagements», que nous présenterons à la population lors de la soirée de restitution. Ces engagements viennent nourrir les grandes orientations et choix à venir. Des «ambassadeurs» des ateliers de propositions seront également invités à prendre la parole pour témoigner de leur impression sur la démarche, et exprimer ce qu'ils attendent de ses suites.

Quel bilan tirez-vous de cette démarche ?

C'est une très belle mobilisation citoyenne à laquelle nous venons d'assister. C'était une première dans l'histoire de notre ville. Des habitants de toutes les générations, de tous les quartiers, de tous les milieux sociaux, se sont réunis pour



imaginer le Fleury de demain. Beaucoup n'avaient jamais participé à ce genre de réunion. Je pense ici aux plus jeunes et aux nouveaux habitants, qui ont pu exprimer la façon dont ils vivent la ville. Car c'est bien ce dont il s'agit, faire la ville ensemble.

Au fond, nous avons fait de la politique autrement, au sens noble du terme, en prenant le temps de débattre, de confronter nos points de vue, pour aller vers un intérêt général. En somme, passer du «je» au «nous». Bien sûr, la démocratie, ce n'est pas être d'accord sur tout, mais c'est essayer, du moins, de trouver ensemble des solutions partagées, en s'écoutant et en respectant la parole de chacun.

Face à l'hyper-présidentialisme, à la montée de l'individualisme et du repli sur soi qui ne cessent de frac-

turer un peu plus le pacte républicain, nous avons justement fait vivre une belle idée de la démocratie, ici, à Fleury-Mérogis. Nous avons montré que les villes populaires ont de la ressource. Que quand les débats sont pris sérieusement, sincèrement, les citoyens répondent présents.

Quelle en sera la suite ?

«Dessignons Fleury» inaugure une nouvelle façon de concevoir la ville, et aura vocation à s'inscrire dans la durée. D'autres cycles de rencontres auront lieu, pour que nous puissions, régulièrement, prendre le temps de débattre de ce que nous voulons pour Fleury-Mérogis. En attendant, j'invite tous les Floriacumois à se retrouver pour la soirée de restitution, le vendredi 18 mars à la salle André-Malraux, à partir de 19 heures. ■

L'agenda du mois

LUNDI 7 MARS

Rentrée des classes.

MARDI 8 MARS

Journée internationale pour les droits des femmes.

SAMEDI 12 MARS

Café des élus, de 10h à 12h rue Rosa-Parks.

VENDREDI 18 MARS

Restitution publique de la concertation Dessignons Fleury, à 19h salle Jean-Wiener, rue Salvador-Allende.

SAMEDI 19 MARS

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie. Rendez-vous à 9h au cimetière communal.

SAMEDI 19 MARS

Inauguration de la nouvelle aire de jeux du parc de la Greffière, à 16h.

MARDI 22 MARS

Banquet des retraités, à 12h, gymnase Jacques-Anquetil.

SAMEDI 26 MARS

Inauguration des jardins partagés des Aunettes, à 11h.

LUNDI 28 MARS

Conseil municipal, à 20h.

« Nous avons montré que les villes populaires ont de la ressource. Que quand les débats sont pris sérieusement, sincèrement, les citoyens répondent présents. »

Géothermie : bon pour l'environnement

Le 1^{er} février, la Maison d'arrêt de Fleury a été raccordée au réseau public de géothermie auquel la Ville a adhéré en 2020. C'est la première étape d'un chantier qui verra, d'ici 2024, raccorder l'ensemble des équipements publics et immeubles collectifs à cette énergie renouvelable et à l'abri des fluctuations boursières qui font flamber les factures. Qu'est-ce que la géothermie ? Quels sont ses avantages ? Comment le réseau est-il géré ? Quelles sont les prochaines étapes ?



L'ensemble des logements collectifs sera raccordé au réseau de géot



LE CENTRE PÉNITENTIAIRE RACCORDÉ

Le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis est, depuis le 1^{er} février, le premier ensemble de bâtiments à être raccordé au réseau de géothermie.

- Pour effectuer ce raccordement, une extension de réseau de 3,4 km de tuyaux aura été nécessaire (1,5 km sur la commune de Grigny et 1,9 km sur Fleury).
- Il aura fallu également adapter les chaufferies des logements, de l'unité de vie, du mess, du centre religieux et du gymnase ainsi que celle de la maison d'arrêt des hommes.
- Cet ensemble représente un équivalent de 3 773 logements. Sur un an, le passage du gaz à la géothermie permettra une économie de 6 892 tonnes de CO₂ qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère. C'est l'équivalent de 3 600 voitures à essence parcourant chacune 15 000 km.

Récupérer la chaleur du sous-sol pour chauffer Fleury

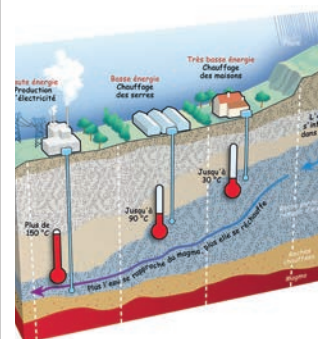
Sous nos pieds, à 1600 mètres de profondeur environ, circulent des eaux saumâtres, impropres à la consommation, mais dont la température varie entre 60 et 80° grâce à la chaleur naturelle du magma. En pompant dans cette nappe souterraine, on peut récupérer cette chaleur et la transférer au réseau de chauffage urbain pour chauffer nos bâtiments. L'eau refroidie est ensuite réintroduite dans la nappe où elle va de nouveau se réchauffer. La ressource est inépuisable. Ce procédé est déjà mis en œuvre dans

de nombreux territoires, particulièrement en Île-de-France qui bénéficie d'une des plus grosses sources de géothermie au monde.

Une énergie renouvelable

C'est le cas depuis plusieurs années, à Grigny et Viry-Châtillon. Son intérêt est double. Environnemental d'abord. C'est une énergie renouvelable. La chaleur ainsi produite ne nécessite aucune combustion de matière fossile (charbon, pétrole ou gaz) et n'émet donc pas de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. En cette période de lutte

contre le réchauffement climatique, c'est un avantage précieux. Économique ensuite. Le coût de production de cette énergie ne subit pas les variations du cours du pétrole ou du gaz dont l'actualité récente a montré qu'ils pouvaient très fortement impacter la facture des usagers. ■



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

anement et le pouvoir d'achat



thermie d'ici 2025.

Une société publique locale pour un service 100% public sous contrôle des habitants

Pour exploiter ce nouveau réseau de chauffage, la Ville de Fleury a décidé de rejoindre la Société d'exploitation des énergies renouvelables (SEER) créée en 2014 par Grigny et Viry-Châtillon pour gérer le réseau local de géothermie. La SEER a le statut de Société publique locale. Une société dont les actionnaires sont uniquement composés

de collectivités territoriales et dont les capitaux sont 100% publics. Pas de dividendes à verser. Toutes les recettes servent au fonctionnement du service. Elle a un objet unique: la gestion du service public de géothermie. Comme pour les collectivités locales, les actes administratifs et les comptes de la SPL sont soumis au contrôle des services

de l'État et de la Chambre régionale des comptes. Elle est administrée par un conseil d'administration représentatif de ses actionnaires. Les habitants usagers du réseau y sont représentés par un comité des usagers grâce auquel ils sont systématiquement consultés sur les décisions importantes et peuvent être force de propositions. ■



LE MOT D'OLIVIER CORZANI, MAIRE DE FLEURY

“Le raccordement de la Maison d'arrêt au réseau de géothermie est la première étape d'un très important chantier, et pour laquelle nous nous sommes beaucoup mobilisés. En matière d'énergie, nous avons deux défis à relever. Celui de l'explosion des factures qui plonge de plus en plus de familles dans les difficultés. Celui du réchauffement climatique et de la nécessité de produire une énergie décarbonée. La géothermie répond aux deux objectifs. C'est une énergie renouvelable. Son prix ne dépend pas des règles absurdes du marché du gaz ou du pétrole. Grâce à la Société publique locale que nous avons rejointe, les Floriacumois vont faire des économies. Dans les prochains mois les travaux de raccordement des équipements publics et des logements collectifs vont démarrer. Nous organiserons des réunions d'informations pour en préciser les détails et répondre aux questions des Floriacumois.”

Les prochaines étapes du raccordement

EN CHIFFRES

Au total, seront raccordés :

- 7 bâtiments publics,
- 11 copropriétés,
- 9 bailleurs sociaux.

Une fois en fonctionnement, le réseau représentera chaque année :

- 65 300 MWh d'énergie fournie,
- 9 100 tonnes d'économie d'équivalent CO2 qui ne seront pas rejetés dans l'atmosphère,
- soit l'équivalent de 4 600 voitures effectuant 15 000 km (69 millions de kilomètres).

Après le centre pénitentiaire, c'est l'ensemble des équipements publics et des logements collectifs disposant d'un système de chauffage collectif qui seront raccordés au réseau de géothermie.

Les travaux devraient commencer au cours du second semestre 2022 et s'échelonnent jusqu'en 2025 au rythme de l'achèvement des contrats de fourniture gaz en cours. Ils consisteront en la création par étape, d'un nouveau réseau de canalisations (les spécialistes disent «feeder») d'une longueur de 5 kilomètres. Pour permettre ce



En vert, sur la carte, le tracé des nouvelles canalisations nécessaires pour raccorder le réseau de géothermie.

raccordement, les chaufferies existantes seront modernisées et adaptées pour passer du gaz à la géothermie.

Ces travaux seront financés grâce à des aides de l'ADEME et

la région Île-de-France (Fonds Chaleur) ainsi par l'emprunt. Grâce à ce Fonds Chaleur, bailleurs sociaux et copropriétés n'auront pas à payer de frais de raccordement. ■

8 mars : Journée internationale pour les droits des femmes

La journée internationale des droits des femmes a été instaurée par l'ONU en 1977. C'est une journée de mobilisation qui permet de faire le point sur la situation des femmes dans le monde et de mettre en avant les revendications en faveur de l'égalité.



Marie-Gisèle Belzine vous êtes conseillère municipale en charge des Droits des femmes. Que signifie pour vous cette journée?

Cette journée du 8 mars est très importante. Elle nous rappelle que les droits qui ont déjà été obtenus sont le fruit d'un long parcours de conquêtes. Elle

permet de valoriser le courage et la ténacité de celles et ceux qui ont mené ces combats.

Quelle est votre ambition pour la ville de Fleury?

J'aimerais que cette ambition pour les droits rayonne partout. Il faut que les femmes en difficulté trouvent auprès de nous l'aide dont elles ont besoin. Leur offrir un lieu où elles soient à l'aise pour libérer leur parole et prendre confiance en elles. Avec les associations, j'aimerais travailler sur les dimensions culturelles qui rendent

parfois difficile d'aborder ces sujets. Auprès des jeunes il y a besoin de casser les stéréotypes inégalitaires que véhicule encore trop la société. Concernant les personnels féminins de la commune, l'égalité est déjà au cœur de nos préoccupations. Ici les trois principaux cadres de la Ville sont des femmes. Et pour celles qui sont recrutées au bas de l'échelle, je souhaite faciliter un parcours de formation qui les aide à évoluer dans leur carrière. Je vise le label «Égalité» pour notre service public. ■

Elles nous en parlent



Martine travaille à la maison d'arrêt. « Ici pas de discrimination

professionnelle ; les trois quarts des directeurs sont des directrices. » Mais ça n'empêche pas Martine d'être lucide. « Je vois la violence physique et morale de certains hommes à l'égard des femmes. » « Fais-la taire, c'est ta femme ! » lance un jour à son mari un automobiliste mécontent que Martine lui reproche un comportement dangereux. « Moi, personne ne me fera taire au prétexte que je suis une femme. » Le 8 Mars ? « C'est un symbole. Mais on aimerait que la défense des droits des femmes, ce soit toute l'année. »



Toybati, agente territoriale. « Des générations de

femmes se sont battues pour l'égalité, le droit de vote, le droit à l'IVG... Mais parfois, dans l'inconscient des individus, demeure une forme d'acceptation. Ce n'est plus possible. On ne doit plus accepter que tous les trois jours une femme soit tuée par son conjoint, qu'un homme passe devant simplement parce que c'est un homme... On ne peut plus attendre qu'on nous donne notre place, il faut agir. Un des principaux objectifs c'est l'égalité salariale et pour cela les femmes doivent accéder aux postes de responsabilités. Elles en sont capables. »



Défendre l'égalité femmes/hommes : c'est toute l'année

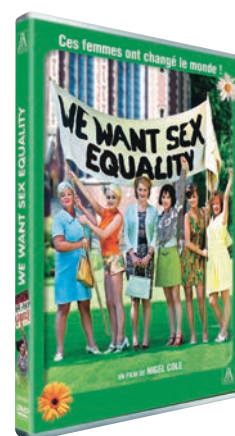
Parce que le combat pour l'égalité femme/homme ne peut se limiter à la seule date du 8 mars, *Fleury ma ville* publie chaque mois de 2022, un article mettant en avant un anniversaire marquant du combat féministe, à travers un évènement, une loi, un personnage, une œuvre culturelle...

Mars 2011 : sortie en France du film *We want sex equality*

Ce film britannique de Nigel Cole, sorti en 2010 en Grande-Bretagne et un an plus tard en France, et unanimement salué par la critique, retrace le combat des ouvrières couturières de l'atelier de sellerie de Dage-

ham, une ville de la banlieue de Londres. Au printemps 1968, ces femmes se mettent en grève pour obtenir les mêmes salaires et le même statut que les hommes. C'est la première fois que le Royaume-Uni connaît une telle grève.

Le conflit dure trois semaines et se conclue par la victoire des grévistes. Ce mouvement sera suivi de plusieurs grèves similaires dans d'autres entreprises du pays et débouchera sur l'adoption, en 1970, d'une loi sur l'égalité salariale. ■



EN FRANCE : - 25 % POUR LES FEMMES

En France, le salaire des femmes à poste, qualification et temps de travail égaux est en moyenne inférieur de 9 % à celui des hommes. Mais ce chiffre rend imparfaitement compte des inégalités réelles. Car les femmes sont plus nombreuses dans les secteurs à faible rémunération, accèdent plus rarement aux emplois de cadre et subissent plus souvent les temps partiels contraints. Ainsi, toutes situations confondues, leur rémunération est en moyenne inférieure de 25 % à celle des hommes.

Fleury-Mérogis labellisée cité éducative

La bonne nouvelle est tombée le 29 janvier. Fleury-Mérogis, Sainte-Geneviève-Bois et Saint-Michel-sur-Orge vont bénéficier du label Cité éducative. Un projet porté en commun. De quoi s'agit-il ? Explications !

Le label «Cité éducative» est un programme national qui consiste à faire travailler ensemble tous les acteurs d'un même territoire qui concourent, d'une manière ou d'une autre, à l'éducation des enfants et des jeunes, parents compris. Il s'agit de donner aux territoires concernés des moyens humains et financiers pour mettre en place des actions innovantes



qui favorisent l'épanouissement et la réussite des jeunes, depuis la petite enfance jusqu'à leurs 25 ans. Cela concerne bien sûr le cadre scolaire avec tout ce qui peut contribuer à aider l'écolier, le collégien, le lycéen à faire face à ses difficultés, à ne pas se décourager et éviter le décro-

chage. Mais ça dépasse le seul cadre scolaire. Ça concerne aussi l'accès au sport et à la culture, puis à l'âge adulte, la recherche de stage, l'accès à la formation et à l'emploi. Ce label est né d'une expérience menée juste à côté de chez nous, à Grigny, il y a quelques années.

Lamine Camara y est maire adjoint en charge de la Cité éducative, il témoigne. « Faire travailler ensemble des acteurs aux cultures professionnelles différentes n'a pas toujours été simple. Il a fallu créer des liens de confiance entre les uns et les autres. Vaincre les craintes des parents.

Faire accepter par l'Éducation nationale qu'ils ne soient pas les seuls à décider. Mais nous y sommes arrivés et ça fonctionne. Davantage de parents se sentent concernés par ce qui se passe à l'école. Nous avons multiplié par quatre nos capacités d'accompagnement des enfants, en particulier pour l'aide aux devoirs. Et régulièrement tous les acteurs concernés se rencontrent et se parlent. »

Voilà qui ouvre de belles perspectives pour notre ville. ■

« Prendre en compte le parcours des jeunes de la petite enfance jusqu'à 25 ans. »

Olivier Corzani, maire de Fleury-Mérogis: « Tout faire pour favoriser la réussite des enfants et des jeunes »



M. le Maire, ce label est une vraie bonne nouvelle ?

Sans aucun doute, dans une ville où 50% des habitants ont moins de 30 ans. C'est un label d'État, un dossier qui a nécessi-

té beaucoup de travail et d'engagement. C'est un élément important pour contribuer à la réussite de nos enfants et de nos jeunes. C'est là aussi que la promesse républicaine d'égalité doit prendre

sens. Nous y travaillons déjà en construisant une nouvelle école et en nous battant pour la construction d'un collège à Fleury... Notre service Réussite éducative qui accompagne les enfants et leurs familles y contribue aussi. Tout comme les partenariats déjà en cours entre l'école et notre CMA en matière culturelle. Il y a aussi l'engagement des associations, je pense par exemple au soutien scolaire que notre

club de football organise à l'intention de ses jeunes joueurs. Mais il faut pouvoir faire plus. Et ce label, avec les moyens nouveaux qu'il suppose, va nous y aider.

C'est un projet commun à trois villes. C'est important cette dimension intercommunale ?

C'est très important. Les jeunes de nos trois villes partagent bien des réalités. Ils se côtoient au collège, se retrouvent dans les

mêmes associations... et pourtant il y a parfois des conflits, violents, dont ils ne savent pas eux-mêmes pourquoi ils perdurent. Alors unir nos forces pour résoudre ce problème était nécessaire. Avec mes collègues de Sainte-Geneviève et Saint-Michel nous allons sans tarder réunir tous les acteurs concernés pour mettre en place concrètement les dispositifs utiles. On aura l'occasion d'en reparler. ■

INSCRIPTION SCOLAIRES DES ENFANTS NÉS EN 2019

L'inscription en petite section de maternelle des enfants nés en 2019 se déroule jusqu'au samedi 19 mars. Se présenter en mairie, au service Régie, munis des pièces originales suivantes : livret de famille, pièces d'identité des parents, certificat de vaccination de l'enfant, justificatif de domicile, matricule CAF, coordonnées des employeurs.

PLANTATION PROCHAINE DE 35 ARBRES



Avant la fin de l'hiver, 35 arbres seront plantés, principalement sur le quartier des Joncs-Marins. Le service des Espaces verts est allé les sélectionner dans une pépinière du Pas-de-Calais. Les arbres sont désormais réservés pour Fleury. Nous reviendrons sur ce sujet au moment des plantations.

TRAVAUX DANS LA VILLE

Plusieurs chantiers viennent d'être menés à bien.

- Divers travaux de voirie dont la pose de nouvelles barrières de trottoirs et de potelets pour un montant de 94 700 €.
- La pose d'une barrière à l'entrée des Résidences, destinée à empêcher la circulation automobile dans l'enceinte de la résidence financée par le bailleur.
- Le changement de la porte de la salle Gavroche (coût: 4176 €).

60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie



2022 marque le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars 1962, suite aux accords d'Évian, signés la veille. En France métropolitaine, l'accord sera ratifié par 91% des électeurs lors du référendum du 8 avril. Il en sera de même en Algérie, le 1^{er} juillet, avec le référendum d'autodétermination où le

Oui remporte plus de 99% des suffrages. L'indépendance de l'Algérie est proclamée le 5 juillet. Ainsi prennent fin 132 ans de colonisation et une guerre d'indépendance de plus de sept années.

La commémoration se déroulera le 19 mars à partir de 9h devant le monument aux morts du cimetière communal. ■

Sortie des retraités, le 15 avril : les trésors de Troyes



C'est la ville de Troyes, dans l'Aube, qui sera la destination des retraités au mois d'avril. L'ancienne capitale des comtes de Champagne, possède un riche patrimoine: maisons à pans de bois du XVI^e siècle, ruelles médiévales, cours secrètes, église Sainte-Madeleine... Après une visite gui-

dée de 1h30, les participants déjeuneront dans un restaurant du cœur de ville. L'après-midi sera consacré à la visite du musée de la Bonneterie, une industrie présente à Troyes depuis le XVIII^e siècle. Tarif suivant quotient familial. **Inscription possible jusqu'au 15 avril.** ■

Collège : un recours juridique qui risque de retarder le projet

Le président de l'association des jardins familiaux a déposé, le 17 janvier dernier, un recours au Tribunal administratif contre la Ville de Fleury. La Municipalité regrette cette procédure susceptible d'entraîner un

retard de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois pour le démarrage du chantier du nouveau collège. Ce sont les enfants de Fleury qui en seraient pénalisés. Ils ne méritent pas cela. ■

Collège : concertation préalable à la mise en compatibilité du PLU

Une concertation préalable à la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU pour la réalisation du collège, se déroulera **du 17 mars au 23 avril 2022**. Le dossier sera consultable sur le site internet de la ville ou en version papier au service Urbanisme de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture. Les Floriacumois pourront transmettre leurs ob-

servations par mail à urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr ou les consigner dans le cahier d'observations disponible en Mairie au service Urbanisme. Une réunion publique de présentation se tiendra le **7 avril 2022** à 19h, salle André-Malraux en présence de Monsieur le Maire et des services municipaux, du Conseil départemental et du bureau d'étude en charge du dossier. ■

Olivier Leonhardt nous a quittés

Olivier Léonhardt nous a quittés le 2 février dernier, après un long combat contre la maladie. Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois de 2001 à 2017, président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge de 2001 à 2015 puis de Cœur d'Essonne à partir de 2016, il était très attaché à son territoire. En 2015, avec d'autres maires, il avait contribué à préserver une intercommunalité à taille humaine et s'était attelé à promouvoir une

identité de territoire alliant innovation, respect de l'environnement et bien-être de ses habitants. Il était sénateur depuis septembre 2017. Au nom de la Municipalité de Fleury-Mérogis, Olivier Corzani a adressé ses plus sincères condoléances à sa famille et aux Génovéfains. ■



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Dessinons Fleury : restitution publique le 18 mars

Les Floriacumois ont rendez-vous le 18 mars pour découvrir les fruits de la grande concertation citoyenne de l'automne 2021 et dessiner ensemble l'avenir de Fleury.

Fleury a changé. Un nouveau quartier a vu le jour, des habitants sont arrivés, la population s'est rajeunie... Les expériences de vie des uns et des autres sont diverses, leurs regards convergent ou se confrontent... Les besoins et les attentes se diversifient. C'est ce constat qui a conduit la municipalité à lancer, à l'automne 2021,



La réunion publique du 19 novembre 2021 salle André-Malraux.

la grande concertation citoyenne « Dessinons Fleury ». Six réunions publiques ont été organisées pour que les Floriacumois anciens et nou-

veaux, de tous les quartiers, s'expriment sur leur ville celle d'aujourd'hui et celle à laquelle ils aspirent pour demain. Questions d'urbanisme, de

propreté, de sécurité, de transports et de circulation, d'accueil de la petite enfance, d'activité en direction des jeunes... des discussions d'une grande

richesse, menées à plusieurs centaines de voix, et dont il s'agit maintenant de tirer le meilleur, pour élaborer des réponses concrètes qui dessinent le futur des Floriacumois et de leur ville. Dans la foulée de ces réunions des ateliers citoyens se sont réunis pour préciser ces réponses et les soumettre aux élus.

Rendez-vous donc le **vendredi 18 mars à 19 heures, salle André-Malraux**, pour découvrir les fruits de cette élaboration citoyenne. À Fleury, l'avenir se dessine tous ensemble. ■

Des ateliers de médiation animale pour les retraités



En partenariat avec le CLIC Orgessonne le service des Retraités met en place des ateliers de médiation animale.

De quoi s'agit-il ?

La médiation animale, c'est une interaction positive entre l'homme et l'animal, pour partager un moment convivial et chaleureux. Animé par une

professionnelle, ces ateliers permettent de stimuler la mémoire, la mobilité et d'augmenter votre bien-être avec des ateliers adaptés à vos besoins. Ce projet qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus vivant seules est financé par la Conférence des financeurs, un dispositif issu de la Loi de 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Quand ? Comment ?

• Les mardis 5, 12, 19 et 26 avril, 3, 10, 17 et 24 mai 2022, de 10h30 à 11h30, à l'espace

Jean-Wiener, rue Salvador-Allende.

• Inscription auprès

du service des Retraités, **avant le 25 mars 2022.** ■

BANQUET DES RETRAITÉS LE 22 MARS

Initialement prévu le 18 janvier, le banquet annuel des retraités avait dû être reporté du fait de la pandémie de Covid-19 et l'apparition du variant Omicron. Il aura finalement lieu le **22 mars à 12h au gymnase Jacques-Anquetil**. En cas d'affluence un second service pourra avoir lieu le lendemain. Si vous n'avez pas reçu

l'invitation avec le coupon d'inscription à votre domicile, vous pouvez appeler le service des Retraités au **01 69 46 72 30**. Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 11 mars**.



FAITES VOS PRISES DE SANG À FLEURY



Plus besoin de se rendre dans les villes voisines. Depuis septembre dernier, une permanence de prélèvements sanguins a ouvert ses portes à Fleury. Si vous avez besoin de réaliser une prise de sang, vous pouvez vous rendre au cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, tous les lundis de 7h30 à 11h30. Sans rendez-vous, il vous suffit simplement de vous munir de votre ordonnance et de votre carte Vitale.

TOUS ENSEMBLE CONTRE LE CANCER

Le mois de mars marque le début de la campagne nationale pour le dépistage du cancer colorectal. Responsable d'environ 17 000 décès par an, c'est pourtant un cancer qui se guérit dans 9 cas sur 10 si toutefois il est pris à temps. Le test de dépistage s'adresse aux femmes et aux hommes de plus de 50 ans. Simple et rapide, il peut être fait à domicile. N'attendez plus et demandez l'avis à votre médecin ou pharmacien.

L'ENDOMÉTRIOSE RECONNUE COMME ALD

Cette maladie qui touche près de 2,5 millions de femmes en France, vient d'être reconnue comme affection longue durée (ALD). Trop longtemps ignorée et mal diagnostiquée, elle était pourtant décrite depuis 1860. C'est aujourd'hui la première cause d'infertilité chez les femmes. Une avancée qui pourrait déboucher sur une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Apprendre aux enfants à prendre soin de leurs dents

Apprendre aux enfants à prendre soin de leurs dents. Le mois de février a été l'occasion pour la Ville de renouveler la campagne annuelle pour la santé bucco-dentaire dans les écoles de la ville.

Acette occasion, le dentiste Raïfik Allal, en partenariat avec l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) est intervenu dans les trois écoles élémentaires de Fleury pour apprendre aux enfants les bons gestes et les bons réflexes à avoir pour prendre soin de ses dents. Qu'est-ce qu'une dent de lait ? A quoi servent les différentes dents ? Qu'est-ce qu'une carie ? Comment les éviter ? Ses interventions sont pédagogiques et interactives. Elles font grandement participer les enfants pour qu'ils retiennent toutes ces informations qui leur serviront ensuite tout au long de leur



vie. Chacune de ces séances se ponctuent alors par un cadeau : un gobelet ainsi qu'une brosse à dent et un tube de dentifrice sont offerts à chaque enfant pour qu'ils mettent en pratique à la maison, ce qu'ils ont appris à l'école.

Cette campagne se conclura par la pièce de théâtre « Annette et les caries » de la compagnie « La belle histoire », que les enfants iront voir le 29 mars. Dans ce spectacle, Tartelette, l'amie d'Annette, a mauvaise haleine. Elle ne comprend pas car elle vient de manger

un bonbon au citron qui devrait pourtant sentir bon. Bactéries, caries, en voilà des mots qui font peur. Et aller chez le dentiste ou se laver les dents, très peu pour elle. À

travers un défilé de personnages et de situations, Tartelette et Annette vont découvrir les bons gestes à adopter pour enfin prendre soin de ses dents. ■



Le don du sang : une urgence vitale



Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour pouvoir soigner les patients qui nécessitent des transfusions sanguines.

C'est un effet inattendu de la crise du Coronavirus.

Depuis le début de la pandémie, les réserves de sang ne font que diminuer pour atteindre aujourd'hui un niveau dangereusement bas, en dessous du seuil de sécurité. L'Établissement

français du sang (EFS) lance un appel à donner massivement son sang. Pour rappel, les lieux de collectes ne demandent ni pass vaccinal ni pass sanitaire. Une collecte est prévue à Fleury-Mérogis le jeudi 19 mai, salle Wiener de 15h30 à

19h30. Vous pourrez vous y inscrire sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> à partir de début mai. Mais vous pouvez prendre rendez-vous tout de suite dans une autre commune, par exemple celle de votre lieu de travail sur le même site. ■



La double vie de Léa Le Garrec

Arrivée au FC Fleury en juillet 2020, la joueuse de 28 ans évolue au poste de milieu de terrain. Capitaine de son équipe, elle est également consultante pour la chaîne Canal+. « Cela s'est fait assez vite. Une fois j'ai été invitée sur un plateau télé et les équipes de la chaîne ont trouvé que je me débrouillais bien, se souvient Léa. Ils m'ont alors proposé de venir commenter des matchs lors de la Coupe du Monde féminine qui a eu lieu en France en 2019. Comme ça s'est bien passé, ils m'ont proposé de continuer avec eux et de commenter les matchs du championnat Anglais, que je connais plutôt bien puisque j'ai joué pendant un an là-bas. » Léa apparaît aussi régulièrement dans les émissions d'analyses post-matchs, comme le « Late football club » pour donner son expertise du football d'outre Manche. Si elle arrive sans problème à combiner

les entraînements, les matchs et le métier de journaliste, elle nourrit de grandes ambitions et travaille dur pour réaliser son rêve : revenir porter le maillot de l'équipe de France.



Léa Le Garrec est joueuse de foot professionnelle au FC Fleury 91 et consultante sur la chaîne Canal+.

Le service de la Régie, un guichet unique au service des Floriacumois

La Régie est à votre écoute pour vous guider dans le parcours de votre enfant et dans vos démarches.

Tout au long de l'année, l'équipe de la Régie accueille les Floriacumois au sein de la mairie dans un service qui centralise toutes les démarches relatives à l'inscription à l'école, la restauration scolaire, les centres de loisirs, ou le calcul du quotient familial. C'est également ce service qui s'occupe de recueillir les participations financières des habitants aux services publics de la commune. « Tous les règlements liés aux services publics proposés par la Ville comme les crèches, les centres de loisirs ou les activités des retraités, mais aussi

le calcul du quotient familial, les fiches sanitaires et bien d'autres choses. Ainsi, les habitants disposent d'un guichet unique, explique Pascale, agent d'accueil de la Régie. C'est plus simple, car cela leur évite de multiplier les rendez-vous et les déplacements. »

Une dimension sociale

Mais au-delà de l'aspect purement administratif, ce travail

revêt une dimension sociale, comme le détail Charlotte sa collègue. « Nous ne sommes pas un service de recouvrement. Nous sommes des êtres humains qui s'adressent à d'autres êtres humains. Lorsque nous sommes en face de personnes en difficulté financière, nous allons les aider et les accompagner pour trouver des solutions. Cela demande une capacité d'écoute pour com-

prendre chaque situation qui est unique. » Les agents vont par exemple orienter vers des services comme la Caf ou le CCAS ou proposer un échéancier adapté à la situation.

Un service 2.0

Si le rôle de la Régie est notamment d'encaisser les recettes liées aux services publics proposés par la commune, cela ne représente pourtant qu'une très faible par-

tie de son budget. « La Régie représente 3 à 4% du budget global de la Ville, précise José Cordeiro, responsable du service des finances. C'est peu, certes, mais cela correspond à la volonté de la municipalité qui depuis de nombreuses années, a bloqué l'augmentation des tarifs comme ceux des cantines ou des centres de loisirs. » Enfin, ce service se modernise. Pour limiter le temps d'attente pour les usagers, il désormais possible de réaliser certaines démarches, comme la fiche sanitaire, en ligne depuis le portail Famille. ■



LE SERVICE RÉGIE VOUS ACCUEILLE

le lundi de 13h à 17h30,
le mardi, jeudi et
vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30 et le
samedi de 9h à 12h.

Devenez animateurs, passez le Bafa

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Fleury-Mérogis et l'association *Les pionniers de France*, la Ville aide les jeunes Floriacumois de passer le Bafa.

Le Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents dans les accueils collectifs pour mineurs, c'est-à-dire de travailler dans les centres de loisirs ou lors des séjours en colonie de vacances. La Ville de Fleury-Mérogis a décidé de participer au financement de cette formation à hauteur de 60% du montant total. Le reste à charge pour les jeunes est donc de 200 €, qu'il s'agisse de la partie



La promo 2020 des stagiaires se préparant à passer le diplôme du Bafa.

théorique ou de la partie approfondissement. Il est également possible de bénéficier de soutiens supplémentaires, notamment auprès de la Caisse d'allocation familiale (Caf) qui propose une aide de 91,47 €, qui peut être majorée de 15,24 € supplémentaires pour les candidats qui

orientent leur formation en direction de la petite enfance.

15 places par session

La Ville propose aussi bien des formations théoriques que d'approfondissement. Il y a 15 places pour chaque session. Après réception des dossiers d'inscription, un jury

municipal reçoit les jeunes candidats qui expliquent leurs motivations. Le jury choisit ensuite les 15 candidats retenus.

Pour cette année, une première session de formation générale sera organisée lors des prochaines vacances de printemps. Elle se déroulera à Vitry-sur-Seine. Les

LES PIONNIERS DE FRANCE

Cette association d'éducation populaire agit dans les quartiers pour améliorer le quotidien des enfants en organisant de nombreux projets et activités tels que sorties, tournois sportifs et formations Bafa et Bafd. Elle organise également des séjours de vacances. C'est un moyen, pour les bénévoles, d'aborder avec les enfants et leurs familles les grands enjeux de notre société comme la paix, l'écologie et la solidarité.

trajets allers et retours seront assurés par la commune. ■

Inscriptions auprès de l'Espace Jeunesse Louis-Daquin du 14 au 31 mars.

Le Bafa, un diplôme en trois étapes

L'obtention du diplôme se déroule en trois étapes bien distinctes et qui sont à effectuer dans l'ordre et sur une durée de 30 mois maximum.

La formation générale

C'est là que tout commence. Sur une durée de huit jours minimum, cette formation théorique permet de connaître les publics et les structures qui accueillent les enfants, et les adolescents, comme les séjours de vacances ou

les accueils de loisirs. Les stagiaires apprennent à préparer et animer des jeux, des chants, des activités, mais aussi à travailler en équipe et s'organiser en tant que groupe.

Le stage pratique

C'est une étape très importante dans le cursus. D'une durée de 14 jours minimum, c'est au stagiaire de trouver un centre de loisirs ou une colonie de vacances pour la réaliser. Les candidats se retrouvent en si-

tuation réelle aux côtés d'animateurs confirmés et peuvent ainsi mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Le perfectionnement

La dernière ligne droite avant d'obtenir le précieux sésame. Les candidats vont pouvoir analyser leur stage pratique afin d'approfondir et consolider ce qu'ils ont appris et notamment s'assurer qu'ils sont bien au fait des aspects réglementaires. C'est également le



Les futurs animateurs ont réalisé leur stage pratique au centre de loisirs de l'école Robert-Desnos.

moment de passer une qualification spécifique sur une thématique particulière. Il en existe près d'une trentaine parmi lesquelles surveillant

baignade, sports en montagnes, activités équestres, assistant sanitaire ou encore accueil des publics en situation de handicap. ■

Le FC Fleury s'engage pour la promotion du handisport



Adrien Taquet, secrétaire d'État et Olivier Corzani, maire ont dialogué avec les jeunes de l'équipe handisport.



Tout au long de l'après-midi, des équipes mixtes ont joué les unes contre les autres.

Le temps d'une journée, l'équipe handisport accompagnée de plusieurs personnalités et des joueuses de D1 ont participé à un tournoi amical.

Le football, un moment de partage et de convivialité pour tous. C'est l'esprit que souhaitait donner le club du FC Fleury 91 à cette journée dédiée à la promotion de son équipe handisport. Fabrice Abriel, l'entraîneur de l'équipe féminine qui joue le haut du classement en division D1 Arkema ainsi qu'Yves Guettari, maire-adjoint en charge du Sport, ont



Yves Guettari, maire-adjoint en charge du Sport.

été les grands artisans de cette journée. « Nous avons proposé un échauffement collectif assuré par les filles de l'équipe féminine puis un petit tournoi amical avec des équipes mixtes, raconte Yves Guettari. Les jeunes de l'équipe handisport ont passé un très bel après-midi. Ils sont tous de grands supporters de l'équipe féminine et ont été très heureux de pouvoir jouer avec leurs idoles. »

Un club très impliqué

Tout au long de l'année et malgré leur calendrier particulièrement chargé, Fabrice Abriel impulse régulièrement des rencontres entre les jeunes du handisport et les filles de D1. « Elles sont toutes très impliquées sur les questions qui touchent au handicap et sont toujours partantes pour participer à ce genre d'évènement », confirme l' élu. Cette journée a également été marquée par la venue d'Adrien Ta-

quet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles pour qui « le droit au sport est souvent le dernier droit auquel on donne de l'importance pour les personnes en situations de handicap, il est donc important de sensibiliser les autres car c'est par le sport aussi qu'on devient tous, les citoyens d'une même communauté nationale ». Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne, était éga-

lement présent. Le secrétaire d'État et le député n'ont d'ailleurs pas hésité à chauffer les crampons. Après la remise à tous les participants du maillot anniversaire des 50 ans du club, la journée s'est conclue sur un beau moment d'émotion. N'écoulant que son courage, devant un parterre médusé, Fouad, un des joueurs de l'équipe handisport s'est agenouillé et a demandé en mariage sa petite amie Irène. ■

FOOTBALL : CALENDRIER ET RÉSULTATS

D1 Arkema

.13^e journée : Dijon 0-0 FC Fleury

.14^e journée : FC Fleury 1-0 Montpellier

.15^e journée : FC Fleury (27/02) Paris SG

.16^e journée : Paris FC (12/03) FC Fleury

.17^e journée : FC Fleury (19/03) Bordeaux

.18^e journée : Soyaux (02/04) FC Fleury

National 2 Groupe B

.16^e journée : FC Fleury 2-0 Beauvais

.17^e journée Lusitanos 1-2 FC Fleury

.18^e journée : FC Fleury 0-0 Metz

.19^e Journée : Schiltigheim 0-1 FC Fleury

.20^e journée : FC Fleury (05/03) Entente SSG

.21^e journée : Épinal (12/03) FC Fleury

.22^e journée : FC Fleury (19/03) Belfort

.23^e journée : Sainte-Geneviève (26/03) FC Fleury

Une piscine à deux pas de chez vous



L'espace nautique de Sainte-Geneviève-des-Bois, est un équipement communautaire de Cœur d'Essonne agglomération. Il est donc ouvert à tous les Floriacumois aux tarifs préférentiels. Les nageurs, pourront profiter du bassin de 25 mètres permettant de faire des longueurs

en toute sérénité. Il dispose aussi d'équipements ludiques comme un bassin à faible profondeur, un toboggan et une pataugeoire pour les plus petits. Un bassin extérieur avec des jeux ouvre dès l'arrivée des beaux jours. Vous pourrez également profiter de l'espace cardio-training ou du spa avec sauna et hammam. Enfin, pour chacune de ces activités, il est possible de

s'inscrire à des cours à l'année, encadrés par des professionnels. Le port du bonnet de bain est obligatoire et les shorts de bain sont interdits. En outre, et jusqu'à nouvel ordre, la présentation du pass vaccinal, le port du masque et les gestes barrières restent obligatoires dans l'enceinte du bâtiment. **Entrée : 40 avenue Jacques-Duclos; Renseignements et tarifs sur : www.sgdb91.com**

En mars : les femmes à l'honneur

Tout un mois durant, la programmation culturelle de la Ville met les femmes à l'honneur avec deux pièces de théâtre et deux expositions.

Le vêtement féminin, un symbole d'émancipation

Amandine, Cassandra et Lucille, des jeunes talents floriacumoises vous invitent à une double exposition sur le thème des femmes tout au long du mois de mars. Autrices de l'exposition *Swarm*, une série de photographies sur la dualité intérieur/extérieur, les trois jeunes filles reviennent **du 7 mars au 2 avril** pour présenter leur travail dans le cadre de la Journée internationale pour les droits

des femmes. Installée dans la médiathèque, la première exposition, réalisée à partir d'une collecte de vêtements, montrera l'évolution du vêtement féminin depuis les années 50. «*Depuis cette époque, de nombreuses générations de militantes féministes se sont battues pour obtenir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces avancées se sont traduites, entre autres choses, dans le milieu de la mode et c'est ce que nous avons voulu*

montrer à travers cette exposition », explique Cassandra. La seconde, prendra place sur le parvis et dans la salle Malraux. À travers une autre série de photos, les jeunes artistes invitent le public à se questionner sur la thématique du mouvement et des transformations des corps. Le vernissage de cette double exposition est prévu le **vendredi 11 mars à 19h**, sur le parvis de la salle Malraux et dans la médiathèque Elsa-Triolet. ■



Théâtre : "Et pendant ce temps Simone veille"

Quatre générations de femmes se succèdent et nous présentent la lutte pour le droit à l'avortement. Cette pièce de théâtre féministe nous raconte le parcours de France, Jeanne et Marcelle qui, dans les années 50, se retrouvent mariées, mères au foyer et ont renoncé à leurs ambitions personnelles pour suivre le chemin dicté par une société patriarcale. Elles seront les premières de trois lignées de femmes qui évoluent génération après génération jusqu'à au-

jourd'hui et qui retracent l'évolution de la condition féminine en France et des acquis obtenus parfois par de grandes luttes, comme le droit de vote, la légalisation de la pilule contraceptive ou la dépénalisation de l'avortement. Au travers de scènes de la vie quotidienne, mises en scène avec beaucoup d'humour et des parodies de chansons bien connues, ce spectacle rend un bel hommage à Simone Veil. Rendez-vous le **vendredi 11 mars à 20h**, salle André-Malraux. ■



Théâtre : "On nez des femmes"

Que signifie être une femme ? C'est en substance la question que pose avec humour cette pièce de la compagnie *Le nez dans le bocal*.

Lorsqu'elles viennent au monde, les deux clowns Henriette et Katarina apprennent de leur marraine Pépétula qu'elles sont des femmes. Naïves et

sincères, elles vont devoir se conformer aux canons de beauté pour devenir de « vraies belles femmes ». Talons, maquillages, épilation... Dans un tourbillon d'énergie, de paillettes et de courses-poursuites, elles vont suivre les indications du manuel de la femme moderne afin d'être prêtes pour le bal. Un cheminement qui va les ame-

ner à se demander si elles ont vraiment envie de ressembler à ces modèles. Grâce au rire et à des situations autant loufoques que drôles, les deux comédiennes poussent le public à se questionner sur les stéréotypes que notre société fait peser sur les femmes. A découvrir le **samedi 26 mars à 16h** à Coulée Verte (Joncs-Marins). ■



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Une jeune et talentueuse Floriacumoise

A tout juste 18 ans, la jeune Kinzy est déjà une étoile montante dans le milieu de la danse africaine. Portrait.

Issue d'une famille qui aime les arts, elle a eu le déclic pour devenir danseuse alors qu'elle n'était encore qu'une enfant. « Toute ma famille aime la danse. Mes parents font partie de l'association Bwa Bandé et une de mes cousines, qui vit en Guadeloupe, pratique l'art de la danse traditionnelle africaine. Lorsque j'étais encore toute jeune, elle me faisait participer à ses répétitions et c'est ça qui m'a donné envie de devenir



Kinzy pratique l'Afro House, une rencontre entre les danses traditionnelles africaines et la culture urbaine.

danseuse professionnelle », raconte la jeune Floriacumoise.

Il existe de très nombreuses variantes de danses afro, avec une

forte technicité basée sur les mouvements des pieds et des jambes et chacun de ces styles viennent d'un pays différent. « J'ai aussi pris des cours de danse et aujourd'hui j'arrive enfin à m'affirmer dans le style qu'on appelle Afro House, qui est un joli mélange de culture entre danse traditionnelles africaines et des styles plus urbains comme le hip-hop. »

Des projets d'avenir

Malgré son jeune âge, Kinzy est une jeune fille déjà très lucide qui a bien conscience qu'évoluer dans le milieu de la danse et se

lancer dans une telle carrière n'est pas simple. Très bonne élève, elle se concentre pour le moment sur l'obtention du baccalauréat. En parallèle, elle est aussi animatrice en centre de loisirs. « J'aime beaucoup travailler avec les enfants, se confie-t-elle. L'année prochaine je vais commencer une formation pour obtenir un diplôme qui me permettra de travailler dans le secteur de l'animation. Une fois ceci en poche je pourrai me concentrer à 100% sur la danse. » Elle pourra alors réaliser son rêve et devenir chorégraphe. ■

« Si Fleury m'était contée »

La Ville lance un projet participatif avec tous les Floriacumois pour retracer l'histoire de notre commune.

Dans le cadre du festival Onz'Émerveille, la Ville lance une collecte de documents historiques auprès de tous les habitants. Photographies, cartes postales, lettres manuscrites ou même des témoignages, nous recherchons des documents de toutes époques qui permettront de reconstituer l'histoire de Fleury-Mérogis et

offrir à tous un voyage vers le passé pour mieux comprendre le présent. Toutes ces images donneront lieu ensuite à une restitution qui permettra à tous les habitants de découvrir ou redécouvrir leur ville en voyant l'évolution des lieux connus et d'autres moins connus. Alors n'hésitez pas à y participer. Vous pouvez venir déposer vos documents auprès du CVL au 11 rue Roger-Clavier ou par mail à cvl@mairie-fleury-merogis.fr - Infos et renseignements au 01 69 46 72 09. ■



6 - Fleury-Mérogis (S.-et-O.) - Maison CLÉMENT - BLANCHARD, successeur, Vins, Café, Tabac, Billard, Restaurant

Si vous possédez des photos ou cartes postales anciennes, participez à la création du projet « Si Fleury m'était conté ».

Fabriquez vous-même votre terrarium

Facile à installer et ne demandant que très peu d'entretien, un terrarium est un objet de décoration d'intérieur moderne et original.

Pour commencer, il vous faut un contenant. Choisissez de préférence un bocal en verre, suffisamment profond pour laisser de la place aux racines et avec une ouverture assez large pour faciliter les manipulations. Carré, cylindrique, pyramidale... Pour la forme, laissez libre court à vos envies. Sélectionnez ensuite les plantes que vous souhaitez y planter. Le plus simple étant les petites plantes vertes qui aiment l'humidité comme les succulentes et les cactus. Les crassulas, les echeverias, les gasterias, et les



h a w o r t h i a s conviennent également et pourront apporter un peu de diversité. Ensuite, il suffit, après avoir bien lavé le bocal, de dis-

poser une couche drainante composée de graviers, de billes d'argiles et de pouzzolane sur 4 à 5 cm puis de recouvrir d'une couche de terreau

adaptée aux plantes choisies ainsi que du charbon actif pour contenir les bactéries et les odeurs. Vous n'avez plus qu'à arroser très légèrement. Voilà, votre terrarium est prêt, placez le dans un endroit lumineux sans toutefois l'exposer directement à la lumière du soleil. ■

LA FLEUR DU MOIS : L'HELLÉBORE D'ORIENT BLACK

Les hellébores sont des plantes particulièrement robustes qui fleurissent de la fin de l'hiver au début du printemps. La couleur intensément sombre de ses pétales forme un joli contraste avec

des étamines presque blanches et son feuillage peut également prendre des nuances surprenantes. Très rustique, l'hellébore supporte sans problème les températures froides.



Ce qu'il faut savoir sur le contrôle technique

Tous les véhicules personnels, qu'il s'agisse d'une voiture à essence, électrique ou hybride sont soumis à un contrôle technique régulier.

Aucune convocation n'est envoyée, c'est au propriétaire d'y penser. Le premier doit être fait au cours des 6 mois avant le 4^e anniversaire de la première mise en circu-

lation. Il doit ensuite être renouvelé tous les deux ans à cette même date anniversaire. Le contrôleur effectue 133 points de contrôle comme la direction, la visibilité, les feux, le châssis, etc. Pour chacun de ces points, un niveau de gravité est déterminé en cas de défaillance. Si une défaillance majeure ou critique est constatée, le propriétaire devra obligatoirement pro-

céder une contre-visite après avoir effectué les réparations. Pour rappel, rouler

avec un véhicule non conforme peut entraîner une amende allant jusqu'à 750

euros et l'immobilisation du véhicule. Enfin, rappelons qu'un contrôle technique, même positif, ne décharge pas le propriétaire de l'obligation de maintenir son véhicule dans un état satisfaisant d'entretien. Sur ce site, vous pourrez trouver la liste des garages agréés et comparer leurs tarifs:

www.prix-contrôle-technique.gouv.fr



Elles ont fait l'Histoire... Leurs noms résonnent à Fleury

En France, seules 2% des rues portent le nom d'une femme. À Fleury, l'espace public est bien plus féminisé puisque douze rues, soit 13% (contre 36% d'hommes) et deux équipements publics, sont nommés en l'honneur d'une femme célèbre. Retour sur trois d'entre elles.

Rosa Parks



Rosa Parks (1913-2005) est une des figures les plus emblématiques de la lutte pour les droits civiques des Afro-américains aux États-Unis. Dès sa jeunesse, elle se retrouve confrontée au racisme et à la haine puisque le tristement célèbre Ku Klux Klan va incendier son école à deux reprises. Son parcours militant débute en 1930, quand elle assiste à des réunions du Parti communiste, le seul à s'opposer à la ségrégation, avant de rejoindre le

mouvement pour les droits civiques en 1943. Elle devient célèbre le 1^{er} décembre 1955 en refusant de céder sa place à un homme blanc dans un bus de Montgomery. Un geste non prémédité mais qu'elle assume jusqu'au bout et qui lui vaudra une amende de 15 dollars. Pour la soutenir, le pasteur Martin Luther King lance une campagne de boycott des bus qui conduira, près d'un an plus tard, à l'abrogation des lois ségrégationnistes. ■

La rue Rosa-Parks, quartier des Joncs-Marins, a été nommée en 2013.



«L'avenir de l'homme est la femme.»

Louis Aragon

Le Fou d'Elsa - 1963

Elsa Triolet



La médiathèque Elsa-Triolet, quartier des Chaqueux, a été inaugurée en 1970 en présence de Louis Aragon.



Ella Kagan, plus connue sous le nom d'Elsa Triolet (Moscou 1896 – Saint-Arnoult-en-Yvelines 1970), est

une femme de lettres et résistante française d'origine russe. Après de brillantes études et un fort intérêt pour les arts et la musique, elle voyage dans toute l'Europe avant de s'installer à Paris en 1924, où elle rencontrera Louis Aragon quatre ans plus tard. Dans les années 30, elle écrit de nombreux reportages pour des journaux russes et traduit de nombreux ouvrages dans les deux langues.

Pendant la guerre, le couple entre dans la clandestinité et contribue par ses écrits et ses actions au mouvement de résistance. En 1943, sous le pseudonyme de Laurent Daniel (son nom de résistante), elle publie *Les Amants d'Avignon* aux éditions de Minuit Clandestines. En 1945 (au titre de l'année 1944), elle est la première femme à obtenir le prix Goncourt pour son recueil de nouvelles *Le premier accroc coûte 200 francs* (Denoël), qui est le nom de code du débarquement de Provence. ■

Hannah Arendt



Née à Hanovre en Allemagne, Hannah Arendt (1906-1975) est souvent considérée comme une philosophe bien qu'elle refuse cette étiquette et se définisse plutôt comme une politologue. Avec la montée

du nazisme, elle fuit son pays pour se réfugier en France en 1933, puis rejoint les États-Unis en 1941 où elle devient journaliste. Après la Seconde Guerre mondiale, elle couvre le procès d'un responsable nazi qui incarne, selon elle, «la banalité du mal»; concept philosophique qu'elle développera dans un ouvrage paru en 1963. Sa réflexion politique porte fortement sur le principe de modernité et de

rupture avec la tradition. Ceci l'amènera à prendre position sur des sujets comme le totalitarisme ou le sionisme, qui ont grandement contribué à sa notoriété. ■



La rue Hannah-Arendt, quartier de la Greffière, a été nommée en 2013.

■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée
du Développement de la
culture pour tous,
de la Vie des aînés,
de la Valorisation de
l'histoire et du patrimoine
de la ville



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance,
Conseillère
départementale



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Christian DARRAS
Conseiller municipal



Martine GOESSENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TALL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les Maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron,
Conseillers départementaux : gconan@cdesonne.fr ■ Avec Pierre-Alain RAPHAN, Député de l'Essonne : pierre-alain.raphan@assemblee-nationale.fr

Menus mars-avril 2022 (sous réserve de modifications)

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

MARS-AVRIL

MERCREDI 2 MARS

Pizza
Gratin dauphinois aux lardons
Fromage - Compote

JEUDI 3 MARS

Menu végétarien
Potage de légumes
Omelette à l'espagnole
Ratatouille
Brie et banane Bio

VENDREDI 4 MARS

Betteraves à l'orange
Poisson sauce meunière
Riz
Emmental et kiwi

LUNDI 7 MARS

Salade de cœurs de palmier
Haché de veau
Coquillettes au beurre
Mimolette et pomme

MARDI 8 MARS

Menu végétarien
Velouté Dubary
Steack végétal
et haricots verts
Fromage de chèvre
Éclair au chocolat

MERCREDI 9 MARS

Salade clémentine, menthe
Rôti de dinde aux pruneaux
Poêlée de légumes
Cantal et banane Bio

JEUDI 10 MARS

Tarte au fromage
Chipolata ou dinde
Légumes anciens
Yaourt aux fruits
et clémentine

VENDREDI 11 MARS

Saucisson, beurre
ou salade niçoise
Raviolis au saumon
Salade verte
Chavroux et crème vanille

LUNDI 14 MARS

Macédoine mayonnaise
Émincé d'agneau à l'indienne
Riz Madras
Kiri et banane

MARDI 15 MARS

Menu végétarien
Pizza au fromage
Œufs brouillés
Purée de potiron
Tomme noire et semoule
au lait

MERCREDI 16 MARS

Salade de pâtes au surimi
Paupiette de lapin - Brocolis
Camembert Bio et orange

JEUDI 17 MARS

Asperges
Saucisse lentilles
Fromage blanc
Tarte aux abricots

VENDREDI 18 MARS

Salade verte
Paella
Fromage - Salade de fruits

LUNDI 21 MARS

Feuilleté au fromage
Emincé de dinde sauce
chasseur
Petits pois, carottes
Saint-Paulin et fruit Bio

MARDI 22 MARS

Menu végétarien
Salade verte
Lasagnes aux légumes
Yaourt nature et beignet

MERCREDI 23 MARS

Poireaux sauce crème
Escalope viennoise
Haricots coco à la bretonne
Brie et fruit

JEUDI 24 MARS

Concombre vinaigrette
Palette de porc provençal
ou dinde
Purée de pommes de terre
Édam et compote de pomme

VENDREDI 25 MARS

Salami, cornichons
ou tomates
Filet de lieu normande
Gratin de courgettes
Petits suisses et fruit

LUNDI 28 MARS

Julienne de betteraves
Boulettes de bœuf
au gingembre
Garniture orientale
Fromage Bio et donut

MARDI 29 MARS

Menu végétarien
Velouté d'artichaut
Pané de blé
Croquettes à la sauce tomate
Montcady et orange

MERCREDI 30 MARS

Céleri rémoulade
Tartiflette porc ou volaille
Yaourt mixé
Cocktail de fruits au sirop

JEUDI 31 MARS

Tarte paysanne
Blanquette de veau
Duo de carottes
Fromage de chèvre
ou pomme

VENDREDI 1^{ER} AVRIL

Tomates basilic
Pavé de poisson gratiné
Riz pilaf
Fromage et mousse au citron

LUNDI 4 AVRIL

Salade sawai
Steak haché à l'échalote
Haricots plats d'Espagne
Pavé ½ sel et poire

MARDI 5 AVRIL

Pâté de campagne ou
betteraves
Sauté de veau Marengo
Gratin de chou-fleur
Bûche de chèvre et lacté
chocolat

MERCREDI 6 AVRIL

Salade composée
Pilon de poulet à l'huile
d'olives
Carottes persillées
Montcadi et dattes

Conseils nutrition L'importance de la vitamine D



Souvent associée au soleil, la vitamine D est un nutriment essentiel à l'organisme. Elle est en effet produite au niveau de la peau par l'action des ultraviolets B et on estime de 15 à 30 minutes le temps d'exposition nécessaire pour produire la quantité idéale journalière. Les médecins estiment que près de 50% de la population souffre de carence en vitamine D. Ceci peut entraîner

une baisse du tonus musculaire et des troubles osseux. Heureusement, cette vitamine est présente dans l'alimentation et notamment dans les poissons gras, le jaune d'œuf, le beurre ou le chocolat noir. Il est également possible d'en prendre sous forme de gélules ou d'ampoules. Dans tous les cas, demandez l'avis de votre médecin traitant.



FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis,
est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication :

Olivier Corzani

Directeur de

la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction :

Vincent Clédière,
Sylvestre Rome

Photos :

Ville de Fleury-Mérogis

Conception éditoriale

et graphique :

André Ciccodicola
et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages :

Impression :

imprimerie Grenier



Distribution :

Le diffuseur
des collectivités.

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier
91700 Fleury-Mérogis
Téléphone : 01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry - 91704 Ste-Geneviève-des-Bois
cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

ACTUALITÉ PRATIQUE SENIORS

NAVETTE COURSES

LES VENDREDIS :

4/3 et 1/4 (Auchan),

11/3 et 8/4 (Leclerc Fleury),

18/3 et 15/4 (Carrefour Sainte-Geneviève),

25/3 et 22/4 (Leclerc Viry).

SORTIES

● **Vendredi 11 mars 2022** > Musée Rosa-Bonheur
et Barbizon.

Visite du Château et de l'atelier de Rosa Bonheur
et du village de Barbizon.

Repas de midi à Barbizon (Voir descriptif en page 8).

Départ > Mairie : 8h30 / Leclerc : 8h40 /

Place du 8-Mai-45 : 8h50.

● **Vendredi 15 avril 2022** > Les trésors de Troyes

Visite guidée de Troyes la Champagne (Aube),
déjeuner, musée de la Bonneterie. 31 €/personne.

Départ > Mairie : 7h20 / Leclerc : 7h25 /

Place du 8-Mai-45 : 7h30.

Service Retraités : **01 69 46 72 19**

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux

Médecins généralistes :

D^r Ben Salem et

D^r Dahane 01 88 09 00 00

Infirmiers :

M^{me} Moumen

Tél. : 06 64 83 86 21

M. Varennes

Tél. : 06 63 25 14 22

Nouveau >

Prélèvements

sanguins : les lundis

7h30-11h sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-

King

Médecins généralistes :

D^r Haffaf et D^r Laïb

Tél. : 01 88 09 00 05

Psychologue :

M^{me} Martini

Tél. : 01 64 93 41 99

ou 06 03 00 82 37

Dentiste :

D^r Toledano

Tél. : 01 69 21 21 29

Ostéopathe :

M^{me} Delannay

Tél. : 07 66 74 24 00

ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Médecins généraliste :

D^{re} Bernard

3 rue Pablo-Picasso

Tél. : 01 69 04 11 59

Dentistes :

D^r Korber, D^r Garabedian
et D^{re} Ali Turki

10 rue de l'Orge

Tél. : 01 60 16 64 17

ou 01 60 16 56 86

Kinésithérapeute :

M. Seigneur

Tél. : 06 10 80 15 82

A domicile uniquement.

SOS Médecins 24h/24

Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite

0 à 6 ans

**Maison de la petite
enfance**

Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico- psycho-pédagogique)

6 rue du CNR

Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir

2, av. du Docteur-Fichez

Lun au ven 9h-19h30

Sam 9h-19h

01 69 24 39 90

**Grande pharmacie
de Fleury**

24, rue Rosa-Parks

Lun au sam 8h30-20h30

01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation

professionnelle

8, rue Roger-Clavier

01 69 25 66 00

**RÉSIDENCE MARCEL-
PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier

01 69 25 65 00

**ÉTABLISSEMENT DE
SANTÉ PRIVÉ MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier

01 69 25 64 00

Nouveau >

**PERMANENCE
SOCIALE**

6 rue du CNR

Le jeudi de 9h à 12h

(sauf vacances scolaires)

TAXIS

M. Belamine :

06 08 81 60 60

M. Péreira :

06 08 02 02 85

DÉCHETS ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :

sur demande au

0 800 293 991 ou sur

www.coeuressonne.fr

Secteur collectif :

8 et 22 mars 2022.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie

de 10h15 à 11h45

le vendredi 25 mars 2022.

NAISSANCES : BIENVENUE À...

GUITTEAUD Athéna,
Luce née le 6/02/2022.

DAGNÉE DANNAPPE
Malo, Jean, Marius,
Edilbert
né le 12/02/2022.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'aménager
à Fleury-Mérogis ?
Signalez-vous
auprès des services
municipaux en passant
à l'accueil de la Mairie
ou en téléphonant
au 01 69 46 72 00.
Prochainement vous
serez invités à une
réception d'accueil des
nouveaux habitants.